

même. – Au vu du thème retenu, le principal « facteur de variabilité » parmi les articles sélectionnés tient dans le crédit qui est accordé ou non à la tradition littéraire, certains modernes faisant preuve à son encontre de scepticisme et d'autres lui accordant foi, voire tentant de la réhabiliter. Ces points de vue sont ici l'un et l'autre représentés, puisqu'on trouve dans l'ouvrage un texte de T. P. Wiseman (pour le premier point de vue) aussi bien qu'un autre d'A. Carandini (pour le second). Plus précisément, le sommaire suit pour l'essentiel l'ordre chronologique des événements considérés en partant du plus ancien : les origines de Rome ; Numa ; Démarate, père de Tarquin l'Ancien ; Servius Tullius ; L. Brutus ; les Saliens et l'augure Attus Navius ; la bataille de Crémère ; Sp. Cassius ; les colonies fondées par Rome ; la *lex Ouinia* ; Ti. Sempronius Gracchus, père des Gracques. Cette étude sur les Gracques met toutefois particulièrement en avant le contexte de production des récits et cela sera aussi le cas des deux derniers articles qui, partiellement, échappent à la succession chronologique que met en avant la table des matières. L'un, en effet, considère de manière générique la vision et le traitement du passé romain par Cicéron ; l'autre s'intéresse à la manière dont Auguste promut une tradition relative aux dépouilles opimes. Au cœur de cette ultime enquête se trouve la bataille de Clastidium en 222, avant donc les événements discutés dans l'article sur le père des Gracques ; ce qui pousse les éditeurs à terminer avec ce texte n'est pas l'époque des faits racontés, mais le contexte augustéen du récit qui en est fait, élément qui semble le plus déterminant en la circonstance. – Ce point semble révélateur d'une tendance plus générale du volume, sans doute délibérée dans le chef de ses éditeurs, à ne pas trancher entre histoire et historiographie. Cela aurait pu constituer une faiblesse. Au contraire, en utilisant la rencontre des deux approches pour faire apparaître la complexité de la représentation qui était donnée aux Romains de leur propre passé, J. H. Richardson et F. Santangelo donnent à réfléchir de manière globale à la fois sur un passé reconstruit et sur les modalités de cette reconstruction. Assortissant à cet effet des articles de qualité, présentés dans une édition soignée, c'est en définitive un livre relativement peu formaté qu'ils proposent, une lecture stimulante à laquelle ils invitent. Olivier DEVILLERS

Jean-Paul THUILLIER, *Allez les rouges ! Les jeux du cirque en Étrurie et à Rome*, textes réunis par Hélène Dessales et Jean Trinquier. Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2018. 1 vol. 16 x 24 cm, 300 p., 50 ill. n./b. et coul. (ÉTUDES DE LITTÉRATURE ANCIENNE, 26). Prix : 22 €. ISBN 978-2-7288-0580-8.

Jean-Paul Thuillier a dédié en grande partie sa vie scientifique à l'étude du sport dans le monde antique et a ainsi contribué à la mise en lumière d'un domaine longtemps négligé. Mobilisant aussi bien les sources littéraires et épigraphiques qu'archéologiques et prenant souvent le contre-pied de ses confrères, il a, au fil de sa longue carrière, brossé un tableau fidèle de ce qu'étaient le sport et les sportifs dans l'Antiquité. Cet ouvrage, qui fait la somme de ses articles les plus importants rédigés en français entre 1982 et 2008, est divisé en deux grandes parties, le sport en Étrurie (traitant des jeux hippiques et des jeux athlétiques) et le sport à Rome (qui regroupe les deux mêmes sous-sections, ainsi qu'une troisième intitulée « sport et littérature »). L'ouvrage est amorcé par *L'aurige Ratumenna*, un exemple parfait de ce qu'il est

possible de restituer comme *realia* à partir d'un récit aux accents mythiques. Cet épisode, raconté par Plutarque, Pline et Festus, est ainsi l'occasion de connaître le nom d'un artisan véien et de son atelier, chargés d'exécuter un quadriges en terre cuite pour Rome par Tarquin, mais aussi celui d'un aurige, même si celui-ci serait plutôt de nature mythique. Lorsque le monument des Thessaliens de Pharsale érigé par Daochos II au IV^e s. mentionne dans une inscription métrique une lutte à mort livrée par l'un de ses ancêtres et un champion étrusque, c'est l'occasion pour J.-P. Thuillier de restituer les conditions d'un combat d'apparence banal dans un article intitulé *Mort d'un lutteur*. La nature servile des athlètes étrusques du V^e siècle, et l'exclusion des Étrusques, parce que barbares, des jeux grecs sacrés principaux, permettent alors d'appréhender dans ce combat une lutte d'exhibition. *La nudité athlétique* fait le point sur un cliché qui a toujours la peau dure : celle-ci, en effet, n'aurait pas toujours été du goût des Grecs, et encore moins de celui des Romains ; exécrée par les Romains de la République les plus conservateurs parce qu'elle menait inévitablement à l'homosexualité dans les palestres, elle s'est peu à peu imposée ; le manque d'utilité de la nudité lors des compétitions athlétiques, et l'usage d'un suspensoir bien documenté pour les Étrusques notamment, livrent le témoignage d'une pratique qui se serait adaptée à l'esthétique des représentations artistiques. Les représentations de boxeurs permettent à J.-P. Thuillier, dans *Les danseurs qui tuent... et autres athlètes étrusques*, de se pencher sur une confusion volontairement entretenue par les anciens, puisque leur attitude est souvent celle de la danse. Il restitue ainsi trois situations : une première où se déroule un véritable ballet de la boxe, une seconde où des boxeurs isolés exécutent la danse, et enfin une dernière qui voit des boxeurs affrontés dos à dos dansant eux aussi, des scènes qu'une très pertinente mobilisation de l'iconographie conduit à situer à la fin du combat. La qualité du raisonnement est cependant un peu noyée par une abondance d'autres considérations sur le sport étrusque en général et qui s'éloignent assez incompréhensiblement du thème de l'article. Ensuite, le déroulement des jeux romains et les conditions de leur organisation sont l'occasion de plusieurs articles particulièrement intéressants qui permettent de comprendre les origines étrusques des jeux romains. Dans *Le programme hippique des jeux romains : une curieuse absence*, l'inexistence de simples courses montées en est par exemple un bel exemple, et si elles sont mentionnées par Denys d'Halicarnasse, J.-P. Thuillier les attribue à un *topos* littéraire utilisé par l'auteur qui souhaite doter Rome d'origines grecques. Des courses de voltigeurs à deux chevaux, de *desultores*, sont quant à elles bien documentées, notamment par l'iconographie ; pour J.-P. Thuillier, si les Étrusques pratiquaient plus volontiers la voltige à un cheval, ils sont en meilleure position pour avoir transmis l'organisation de ces courses aux Romains. Ces origines étrusques ne seraient pas incompatibles avec l'organisation en factions des concurrents des courses hippiques à Rome, dont il serait difficile de trouver avec le modèle grec une quelconque parenté. En effet, celui-ci préconisait le concours de propriétaires privés à qui revenaient les honneurs de la victoire de l'aurige engagé par leurs soins. L'existence d'une ambiance grecque en Italie aux VI^e et V^e siècles aurait favorisé l'existence de ce type d'organisation, mais l'utilisation de l'épigraphie étrusque par J.-P. Thuillier dans *L'organisation et le financement des ludi circenses au début de la République. Modèle grec ou modèle étrusque ?* l'amène à raison à considérer le cas du guerrier de Lanuvium comme l'expression la plus septentrionale

d'une ambiance athlétique émanant de Grande-Grèce. Féru de philologie, l'auteur de *Les cursores du cirque étaient-ils toujours des coureurs à pied* aborde ensuite des questions de terminologie, qui sont souvent l'occasion de confusions quant à la nature de certains participants aux jeux. Ainsi les *cursores*, le plus souvent compris comme des coureurs à pied, pourraient être liés à des *desultores*, comme le *kélétés* et le *kalpé* grecs, comme en témoigne l'inscription particulière de Fuscus (sélectionnée savamment par l'auteur) qui mentionne ses victoires aux jeux des Frères Arvales, au programme desquels ne figurait nulle course à pied. Ces *desultores*, qui n'avaient pas le succès des *agitatores*, ont été popularisés par les Romains, et tous les grands jeux en proposaient. Il est plus difficile cependant, et ce même de l'aveu de J.-P. Thuillier, de reconstituer leur place dans la chronologie des *ludi*, et même si leur dédicace à Hesperus et Lucifer indiquerait plutôt un déroulement en début et en fin de jeu, les rares témoignages mobilisés par l'auteur dans *Les desultores de l'Italie antique* ne s'accordent pas. L'*auriga* et l'*agitor* ont aussi été souvent confondus, mais l'auteur de *Auriga/agitor : de simples synonymes ?*, en utilisant deux inscriptions d'Espagne, attribue pertinemment à l'*auriga* une signification générique, alors qu'*agitor* ne désignerait que les personnages ayant conduit le quadriges lors de courses officielles. Et lorsque la confusion n'émane pas de l'épigraphie, c'est dans les représentations iconographiques que la recherche moderne s'est un peu égarée. L'article *Agitor ou sparsor ? à propos d'une célèbre statue de Carthage* fait ainsi le point sur une statue de Carthage qui n'était pas identifiée formellement. Une fois encore J.-P. Thuillier résout le problème brillamment en étudiant la panoplie et la mosaïque, et identifie le personnage comme étant un *sparsor*. Le terme lui-même est sujet à quelques hésitations terminologiques, comme bon nombre d'autres d'ailleurs, et ce principalement du fait de la tradition historique. *Sparsor* ou *spartor*, un problème de terme qui en rappelle d'autres, et que la philologie ne peut éclaircir dans *Circensia. Des noms des choses et des hommes*. L'article sur les implications des jeux sur la ville, *Une journée particulière dans la Rome antique. Pour une topographie sportive de l'Urbs* rend quant à lui particulièrement bien compte, et ce principalement grâce au témoignage des auteurs anciens, des déplacements de population qu'impliquaient des manifestations sportives au Cirque Maxime, par exemple, mais aussi de l'empreinte sonore d'une telle organisation. La question de l'ancienneté des jeux athlétiques à Rome se pose également, et J.-P. Thuillier vient au secours de la philologie et des sources littéraires en mobilisant l'iconographie étrusque dans *Le programme athlétique des ludi circenses dans la Rome républicaine*. En effet, celle-ci témoigne de l'ancienneté des *munera*, qui sont à distinguer formellement des *athleta*, principalement constitués par les épreuves du pentathlon grec. Ces derniers, qui n'ont par ailleurs jamais connu un grand succès auprès des Romains, n'ont existé à Rome qu'à partir de 186 avant notre ère et ce à l'occasion de rares exhibitions, alors que le *munus* est séculaire. Ces questions d'organisation des jeux ne peuvent être résolues sans le concours des auteurs anciens, et il faut parfois s'atteler à la réhabilitation du témoignage de certains afin de reconstituer le programme des jeux, ce qu'a fait excellemment J.-P. Thuillier avec le récit de Stace des jeux funèbres donnés à la mort d'Archémore dans un article intitulé *Stace, Thébaïde VI. Les jeux funèbres et les réalités sportives*. La riche iconographie des athlètes a quant à elle motivé l'article *Le Cirrus et la barbe. Questions d'iconographie athlétique*, qui s'est borné à déterminer la signification de quelques traits

physiques caractéristiques, que sont la barbe et le *cirrus*, une mèche de cheveux particulière. Malgré une typologie un peu légère, qui comporte des exceptions et trop peu de spécimens, J.-P. Thuillier est convaincant lorsqu'il propose la répartition des athlètes en trois catégories d'âge, à la manière grecque attestée par ailleurs pour les *Robigalia*, avec les *minores* qui porteraient le *cirrus*, les *maiores* et leur barbe, et enfin une catégorie intermédiaire, les *imberba*, qui seraient figurés avec des attributs de transition. *Panem et luctatores. Pain public et sport privé* clôturé l'ouvrage avec la démonstration de la négligence des historiens et philologues à l'égard de l'histoire du sport, en soulignant notamment l'excellente connaissance de Suétone à cet égard, et l'usage savant de termes sportifs pour caractériser les empereurs dont il traite. Ce recueil réuni par Hélène Dessales et Jean Trinquier, est un instrument essentiel pour tous ceux qui s'intéressent aux jeux romains et étrusques, qui livre un tour de la question à la fois rapide et exhaustif. La qualité constante de cet ensemble est notamment le fait de l'abondance et la variété des sources employées par J.-P. Thuillier qui manie un répertoire d'une étendue particulièrement impressionnante. Le lecteur trouvera ainsi, en plus de la qualité de l'analyse, un inventaire complet des témoignages de l'Antiquité sur le sujet. Sur la forme, l'utilisation d'illustrations en couleur, mais surtout la présence d'une bibliographie de J.-P. Thuillier et d'une bibliographie générale enrichissent encore cet ouvrage précieux.

Alexandre WIMLOT

Alexandre GRANDAZZI, *Urbs. Histoire de la ville de Rome, des origines à la mort d'Auguste*. Paris, Perrin, 2017. 1 vol. broché, 768 p. Prix : 30 €. ISBN 978-2-262-02880-0.

Alexandre Grandazzi est l'un des grands spécialistes de l'histoire romaine, auteur de plusieurs monographies dédiées à la fondation de Rome. Cet ouvrage de vulgarisation raconte pour sa part l'histoire de la Ville jusqu'à la mort d'Auguste, mais d'un point de vue original : « C'est de cette ville, et d'elle seulement, dont sera racontée ici l'histoire : Rome *intra muros* » (p. 26). Il s'inscrit dans le cadre d'un regain d'intérêt pour les recherches sur l'*Vrbs*, par exemple sur sa topographie, dans ce grand mouvement amorcé dans les années 1980. A. Grandazzi nous livre une étude chronologique et synthétique sur la ville de Rome. Il exclut de sa fresque historique tout ce qui est hors des murailles, ainsi que les édifices privés, trop peu documentés. Il s'attache donc aux monuments qu'ont laissés derrière eux tous ceux qui ont participé au pouvoir à Rome, depuis la deuxième partie de la période royale jusqu'à l'époque augustéenne : « La Ville est le lieu où le pouvoir cherche constamment à s'affirmer comme tel par des réalisations qui prouvent et augmentent sa légitimité » (p. 32). Il s'agit donc d'une histoire de Rome à travers ses monuments. Dans le prologue, l'auteur retrace la naissance du site d'un point de vue géomorphologique, avant de souligner l'importance de l'eau et du Tibre. Il tente ainsi de répondre à la question « Pourquoi quelque chose a-t-il pu naître là, et pourquoi ce quelque chose a-t-il pu devenir Rome ? » (p. 47). A. Grandazzi développe ensuite son propos en vingt-deux chapitres, répartis en trois grandes sections, mais sans subdivisions thématiques : la ville royale (*Regnum*), la ville libre (*Civitas*), la ville universelle (*Metropolis*). Malgré son imposant volume, le livre se lit facilement et rapidement. L'auteur affirme que